

Les CERTIFICATIONS des nouveaux membres

A pour but de clarifier les différences entre :

* un **COMPTE** :

-> simple portefeuille / membre : à certifier / certifié / à ré-adhérer / révoqué

* une **CERTIFICATION** :

-> reçue / envoyée

-> indisponible / disponible

-> en attente de traitement / validée

	La personne À CERTIFIER (= non membre)	Le CERTIFICATEUR (= membre)	CESIUM
<i>(étape préalable)</i>	Demander une certification = à n'importe quel membre qui la connaît bien <i>(sans protocole particulier)</i>	"Promettre" une certification = critère à vérifier : * je la connais suffisamment ?	
Étape intermédiaire	Créer son compte membre ou transformer son portefeuille en compte membre à certifier = " demande d'adhésion " * Lire et comprendre la licence * Sauvegarder son FICHER de RÉVOCATION en plusieurs exemplaires (dont au moins 1 imprimé + 1 à une personne extérieure de confiance)	Entrer en contact pour obtenir : * 3 moyens pour la contacter et pour vérifier : * si c'est la bonne personne ? * si c'est le bon compte ? (vérifier la CLÉ) * la licence est lue et comprise ? * le FICHER de RÉVOCATION est conservé en plusieurs exemplaires ?	
Étape 1	Certification REÇUE <--	<-- Certification ÉMISE (= en allant sur le compte de la personne à certifier et cliquant sur "certifier")	
Étape 2	La certification reçue est en ATTENTE	<i>(stratégie ?)</i>	La certification émise en ATTENTE est INDISPONIBLE (= la dernière certification a été validée il y a < 5 x 24 heures)
			La certification émise en ATTENTE est DISPONIBLE (= la dernière certification a été validée il y a > 5 x 24 heures)
Étape 3	VALIDATION de la certification reçue = Nouveau membre certifié		VALIDATION de la certification émise

Explications complémentaires au tableau

- **"Promettre" une certification**

= signifie qu'on connaît suffisamment bien la personne (et son entourage) pour pouvoir la certifier

- **2 types de comptes... pour ne pas dire 5 ! ;-)**

- 1° le **"compte simple (non membre)"** ou **"simple portefeuille"**

il ne peut pas être certifié, mais peut être transformé en compte membre à certifier...

- 2° le **"compte membre"**, pour lequel on trouve 4 situations différentes :

1- le **"compte membre" à certifier** ...indiqué **"non membre"**

Il est en attente d'être certifié et/ou que les 5 premières certifications soient validées
Il peut être certifié... Il ne crée pas encore de Ğ1...

2- le **"compte membre" certifié** ...indiqué **"membre"**

Il peut être certifié... Il crée des Ğ1 (1 DU/ jour)...

3- le **"compte membre" à ré-adhérer** ...indiqué **"non membre"**

Il peut être certifié... Il ne crée plus de Ğ1 jusqu'à ré-adhésion...

4- le **"compte membre" révoqué** ...indiqué **"non membre"** & "identité révoquée"

Il ne peut plus être certifié... Il ne crée plus de Ğ1...

- La **"demande d'adhésion"** est à renouveler chaque année...

= par un simple clic, en allant sur son compte, dans "Options"...

- **"Sauvegarder son fichier de révocation"** :

si besoin, il se trouve dans le compte membre, dans "Options"...

- Les **"certifications émises"** : on peut en émettre à autant de personnes qu'on veut en même temps... mais elles resteront en attente le temps qu'elles soient validées par Cesium les unes après les autres... Il n'est pas conseillé pour autant d'en émettre trop d'un coup, car nous n'avons ensuite aucun moyen, une fois émises, ni d'annuler ou mettre en pause une certification en attente, ni de choisir dans quel ordre elles seront validées... c'est Cesium qui "choisira"...

- Les **"certifications en attente"** : y restent jusqu'à ce qu'elles soient validées

ou s'annulent au bout du "délai de 2 mois" si elles n'ont pas été validées d'ici là...

- Le **délai des 2 mois** : chaque certification émise a une durée de validité de 2 mois pour être validée. Ensuite, les certifications non validées expirent... Dans ce cas, il suffit simplement de redemander aux certificateurs de ré-émettre leur certification.

- Les **"certifications émises, en attente, indisponibles / disponibles"** : une certification ne sera validée qu'une fois **disponible** (= la dernière certification a été validée il y a plus de 5 x 24 heures)...

=> Si on émet une certification **à quelqu'un déjà membre**, alors elle pourra être validée dès l'instant où elle deviendra disponible...

=> Si on émet une certification **à un futur nouveau membre**, alors elle dépend aussi de 4 autres certificateurs qui devront avoir leurs certifications disponibles **au même moment** !

C'est pourquoi une "certification émise, en attente, disponible" peut le rester longtemps avant d'être validée (si on n'a pas les 5 certifications disponibles au même moment)

On peut suivre chaque futur nouveau membre ici : <https://monit.g1.nordstrom.duniter.org/willMembers>
et/ou <https://wot-wizard.duniter.org>

- La **colonne "Cesium"** signifie que personne n'a de contrôle sur ces étapes là... (sinon par la "stratégie" en amont, en choisissant, entre certificateurs, quand on certifie en même temps untel ou untel...)